

CHEVERNY.INFOS



Bulletin municipal
Juillet / Août / Sept 2017

CHEVERNY



Mairie de Cheverny

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi :

9h -12h / 14h -17h

Mercredi et jeudi :

9h -12h

Samedi

9h -12h

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.fr

SOMMAIRE

Mot du maire

Création d'un giratoire 1

En direct de la mairie 2

Compte rendus des
Conseils municipaux 3 - 4

En direct de la mairie
Agenda 5

Echo du Caquetoire 6

ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à tous,

L'été compte double en temps car il fait jour plus longtemps, en activités, en échange aussi.

Pour ses 10 ans, notre festival « l'Écho du caquetoire » du 11 au 13 août, soufflera ses bougies et proposera toutes les surprises, les souvenirs, les énergies qu'il a su assembler avec toujours l'idée d'apporter un sourire de qualité pour un public exceptionnel.

Un festival « Va jouer dehors » et une « duchesse » plus tard, nous accueillerons la fête des vendanges avec un cru très particulier qui se conservera longtemps en mémoire, sans oublier l'élégante cabine à livres du village et ses ouvrages renouvelés par ceux qui la fréquentent.

Au cœur de notre territoire, notre commune lance une souscription en partenariat avec la Fondation du patrimoine afin de réhabiliter un petit patrimoine local comme tous ceux que nous défendons ici.

Les travaux de réfection de voirie sont terminés sur la route de Villavrain et de Cormeray tandis qu'une borne électrique sera disponible très prochainement pour vélos et autos sur la place de l'église.

Le projet d'aménagement d'un giratoire, d'une piste cyclable sera évoqué au cours d'une réunion publique le vendredi 8 septembre à 19 h à la mairie (salle du conseil).

Tous nos esprits culturels et/ou sportifs ne manqueront pas l'inauguration de la nouvelle salle polyvalente de l'Agglo, « le Jeu de paume », en septembre.

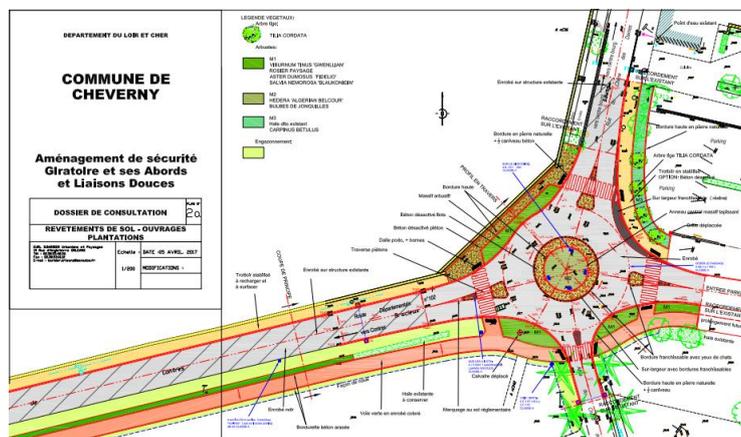
Toutes ces activités profitent d'un solstice d'été particulier, alternant pluie et soleil, tels des sentiments qui réagissent selon tous les possibles qui nous sont proposés.

Une météo qui ressemble à notre village, solide, mais changeant et s'adaptant à toutes les situations.

Bel été à vous,

Lionella Gallard

Création d'un giratoire, d'une piste cyclable et réfection des trottoirs



La traversée de notre belle commune de Cheverny, se fait en son centre bourg, par une route départementale, la RD 102 très fréquentée.

La circulation y est particulièrement dangereuse dans le virage et à l'intersection avec la voie de la Rousselière. En effet, les automobilistes qui se croisent dans ce virage à 80 degrés, sont déportés vers l'axe de la voie, d'où un risque de collision. Les nombreux croisements de cars de tourisme, de voitures et camping-cars à l'entrée et la sortie du parking sont potentiellement dangereux.

Pour limiter les risques d'accidents, assurer une sécurité routière à ce point d'intersection, le Conseil Municipal, en accord avec le Conseil Départemental, a décidé la construction d'un giratoire qui incitera au ralentissement, fluidifiera et régulera la circulation. Il facilitera et sécurisera la giration des véhicules voulant entrer et sortir du parking de stationnement. Parallèlement à cet aménagement ont été décidés, la création d'une piste cyclable le long de la départementale et le réaménagement des trottoirs.

Les travaux débiteront le lundi 11 septembre. La circulation sera maintenue tout au long des travaux (en alternat). Une réunion publique de présentation du projet aura lieu :

Vendredi 8 septembre à 19 h à la salle du conseil de la mairie.



Loge des Ruaux



Un couple âgé originaire de la commune a souhaité faire don à la commune d'une loge ancienne au parement de pierre renfermant un ancien four à pain, un puits en pierre mais surtout une belle part de l'histoire agricole de la famille.

Son architecture caractéristique de notre région, témoigne d'une vie simple passée en milieu rural mais aussi d'une activité artisanale de la commune, puisque certains éléments ont été réalisés en briques provenant de la «Briqueterie Bourbon de Cheverny»

Afin de pouvoir réaliser des travaux pour préserver ce patrimoine, la commune de Cheverny, en partenariat avec la Fondation du patrimoine lance une souscription publique. Vous trouverez le bon de souscription dans ce bulletin.

Merci de votre soutien

Transport scolaire

La grille modifiée (circuit et horaires) sera transmise aux familles et disponible sur le site internet de la mairie une semaine avant la rentrée.

L'inscription au service de transport scolaire est effective pour l'année scolaire entière ; le paiement du forfait est dû trimestriellement. Les familles sont redevables quelle que soit la fréquentation du ou des enfant(s).

La participation financière trimestrielle est identique à celle de l'année scolaire 2015-2016, à savoir : 30 € pour un enfant, 50 € pour deux enfants, gratuité pour le 3^{ème} enfant, pour les familles de Cheverny et Cour-Cheverny. Et 40 € pour un enfant, 60 € pour deux enfants, gratuité pour le 3^{ème} enfant, pour les familles résidant hors de ces communes.

La facture sera adressée au début de chaque trimestre et payable auprès de la Trésorerie de Blois Agglomération. Possibilité de paiement par prélèvement (TIP) le demander en mairie et fournir un RIB.

Rappel : la présence d'un adulte est obligatoire à l'arrêt du car, pour réceptionner l'enfant. En cas d'impossibilité, un mot signé des parents doit être transmis en mairie.

Journée Éco-citoyenne

Le samedi 13 mai dernier le Conseil des jeunes de Cheverny avec le soutien du Conseil des sages et d'habitants, s'est une nouvelle fois réuni. Au programme : plantations d'arbustes et de plantes ornementales au lavoir et au cimetière, peinture des bancs et table (abrités) se trouvant derrière la mairie, désherbage du cimetière. Une quinzaine de jeunes Chevernois(es) motivés ont répondu présent et sont prêts à renouveler cette démarche. C'est dans la bonne humeur et autour d'un goûter bien mérité, que s'est achevée cette journée.



Travaux voirie

Route de Commeray, route communautaire :

Renforcement des rives (0.80 m de large) sur 500 m linéaires pour un montant de 96 000 € TTC

Curage fossés sur 1 750 m linéaires pour 11 400 € TTC

Travaux réalisés par la société BSTP et financés par Agglopolys

Travaux route de Villavrain :

Réfection voirie avec 1 100 m² enrobé à chaud et 4 400 m² enrobé à froid pour un montant de 33 175 € HT

Mise à niveau des accotements sur 3 300 ml, curage fossés sur 2 560 ml, renforcement des poutres de rives sur 75 ml, pour un montant de 20 072 €

Travaux réalisés par Colas et financés par la commune.



PLU

Une enquête publique est prévue du lundi 9 octobre au vendredi 10 novembre. M. TICHIT Patrick a été désigné comme commissaire enquêteur. Il assurera des permanences en mairie à des dates qui seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.

SIDELC

Information SIDELC : le rapport d'activité du Sidelc (syndicat d'électricité) est à disposition en mairie. Des travaux de sécurisation et d'enfouissement des réseaux électriques assurés par le SIDELC sont prévus à l'automne aux lieux dits : Bois bigot, Veuve sans pain et aux Pressoirs rouges.



Une borne électrique a été installée place de l'église, elle permet de charger vélo et voiture électrique, elle sera opérationnelle à partir du 1^{er} septembre.

Un compteur forain a également été mis en place il servira pour les manifestations place de l'église.

« Objectif zéro pesticide »

Suite à notre engagement et dans la continuité de notre démarche, nous allons mettre en place rue de l'Argonne, des plantations en pied de mur. Ces vivaces empêcheront la prolifération des herbes. Ne vous formalisez pas, si quelques fleurs de pissenlit parsèment le trottoir. Sachez que c'est l'une des premières fleurs que butinent les abeilles. Il va falloir accepter d'intégrer les herbes folles, dans notre nouveau cadre de vie.

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 2 mai 2017

MAPA (Marché à Procédure Adaptée) : construction d'un giratoire, d'une piste cyclable et aménagement de trottoirs

Lancement du marché sur le site « www.marches-securises.fr » avec date limite de dépôt des candidatures le Jeudi 1er juin à 14 h. Une parution dans la presse est prévue. La commission « appel d'offres » devra se réunir dans le courant du mois de juin. Une mission « sécurité » est obligatoire pendant les travaux. Plusieurs devis ont été reçus. L'entreprise AB COORDINATION est retenue.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : arrêt de projet

Madame le Maire rappelle les grandes lignes du PLU, et présente les différentes pièces du dossier d'arrêt de projet. L'ensemble du Conseil Municipal prend acte de l'arrêt de projet du PLU. Il sera soumis à approbation en Conseil Communautaire le 1^{er} juin prochain.

Service espaces verts : recrutement d'un stagiaire

M. Cédric MAHOUDEAU doit effectuer un stage non rémunéré de 5 semaines, du 6 juin au 13 juillet dans le cadre de sa formation. Le Conseil Municipal valide la signature de la convention de stage.

Label « Terre saine » : Madame Ségolène ROYAL a adressé un courrier de félicitations pour les actions communales en faveur du « Zéro pesticide » et décerne à la commune ce label.

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 6 juin 2017

Commission révision des listes électorales : nomination du délégué de l'administration

François CAZIN a été désigné, en 2014, pour un an renouvelable trois fois. Son mandat arrive à échéance. Trois candidatures sont proposées. L'administration fera son choix parmi les trois personnes proposant leur candidature :

- Chantal SARTIAUX,
- Jean-Claude CHADENAS,
- Philippe TESSIER.

Mise en place du règlement par prélèvement bancaire à l'émission d'un titre de recette des loyers et de la participation transport scolaire

L'ensemble du Conseil Municipal valide la mise en place de ce mode de règlement.

En revanche le rejet du prélèvement, deux fois consécutivement, concernant la même personne, entraînera son exclusion du dispositif. L'ensemble du Conseil Municipal valide cette décision.

Festival des Arts de la Rue 2017 – convention PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) communauté de communes Grand Chambord

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention permettant l'octroi d'une subvention par le Conseil Régional.

Recensement de la population 2018 : nomination d'un coordonnateur communal

Il se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Michelle DILAJ est proposée comme coordinatrice. Elle devra constituer une équipe de trois recenseurs.

Fête des vendanges 2017 : subvention

Le gel, pour la 2^e année consécutive, a détruit une grande partie des vignobles. A titre exceptionnel, comme en 2016, le Conseil Municipal accepte d'attribuer une somme de 1 000 €.

Personnel communal : indemnisation pour un dommage subi sur un téléphone personnel utilisé dans le cadre professionnel.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte l'octroi d'une participation de 100 € pour le remplacement du téléphone de l'agent.

Elections sénatoriales du 24 septembre : Madame le Maire, également Conseillère Départementale, ne participera pas au vote en tant que Maire. Trois titulaires et trois suppléants doivent être désignés par le conseil. Un Conseil Municipal « spécial » aura lieu le 30 juin pour élire ces 6 personnes.

Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et France 2 : l'émission « Derrière l'événement » mettra à l'honneur le travail des employés municipaux, en décembre prochain. La commune de Cheverny a déposé sa candidature.

Vitrail de la chapelle « Tassy » au cimetière : il sera restauré, gracieusement, par un vitrailliste chevernois. La commune prendra à sa charge les frais de fournitures.

Achat d'une remorque-citerne pour arrosage : les membres de la commission « matériel » se sont réunis et ont opté pour un modèle d'une contenance de 1 000 litres, équipé d'une motopompe. Son coût est d'environ 4 100 €. L'ensemble du Conseil Municipal valide cet achat.

Compte rendus des Conseils municipaux

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 6 juin 2017 (suite)

PLU : le Conseil Communautaire a arrêté le PLU de Cheverny. Il sera transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour consultation du 15 juin au 15 septembre. L'enquête publique commencera le 9 octobre pour une durée d'un mois à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur rendra son rapport. Des permanences seront tenues en mairie. En décembre 2017, le dossier sera finalisé et le Conseil Communautaire proposera son adoption en janvier 2018.

« **Cabine à livres** » : la cabine téléphonique, transformée en cabine à livres sera inaugurée le 6 juin à 20 h 30. De plus, la fondation Decitre en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux a attribué à la commune une « **boîte à livres** » qui sera gérée par le Conseil des Jeunes. La convention sera signée par Madame le Maire.

Fondation du patrimoine : un dépliant-bon de souscription sur « la loge des Ruaux » sera joint au prochain bulletin municipal. Les habitants sont cordialement invités à participer à la restauration de cette bâtisse typique du petit patrimoine rural. Une somme de 15 000 € récoltée permettrait la prise en charge d'une partie des travaux et l'obtention de subventions supplémentaires aidant à la réalisation du projet.

« **Les bâtisseurs du patrimoine** » : Madame le Maire et Alain GUILLOT recevront les responsables de cette structure de Tours pour envisager la possibilité d'un chantier-école.

Compte rendu du Conseil Municipal extraordinaire du vendredi 30 juin 2017

Vote pour désignation des délégués de la commune comme grands électeurs pour les élections sénatoriales.

Titulaires : Philippe TESSIER, Michèle DILAJ, Jean Claude CHADENAS

Suppléants : Chantal SARTIAUX, Alain GUILLOT, Patricia LEVANT

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 3 juillet 2017

MAPA (Marché A Procédure Adaptée) – construction d'un giratoire, d'une piste cyclable et aménagements des abords : choix de l'entreprise. Les membres de la commission « appel d'offres » se sont réunis pour étudier les offres des entreprises. Ils optent pour l'entreprise COLAS, mieux disante.

La circulation sera alternée durant toute la durée des travaux ; seule la pose de l'enrobé nécessitera l'arrêt de la circulation pendant une journée. Une réunion publique est prévue le Vendredi 8 septembre à 19 h en mairie. Les travaux débuteront le lundi 11 septembre. L'ensemble du Conseil Municipal valide le choix de l'entreprise COLAS.

Projet extension urbaine : avenant n° 2 cabinet Brigitte BARBIER

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cet avenant.

Agglopolys : approbation du rapport d'activité 2016

Maison des jeunes - participation financière communale

Deux familles de Cheverny ont demandé la participation de la commune pour des séjours à thème, organisés par la maison des jeunes. Considérant que certains organismes subventionnent ces séjours (CAF, Comité d'entreprise) et que la commune subventionne déjà la participation des familles à la maison des jeunes à travers la prise en charge d'une partie de l'adhésion des familles à ce service, le Conseil Municipal invalide ces demandes.

Maintenance poteaux incendie (vérification annuelle)

Un devis a été demandé à plusieurs structures. L'ensemble du Conseil Municipal vote pour un contrat avec la Saur, mieux disante.

Personnel technique : prorogation emploi CUI (contrat unique insertion)

L'ensemble du Conseil Municipal vote pour la reconduction d'un an du contrat de Monsieur Pascal POIRIER.

Office du Tourisme : convention de partenariat pour l'organisation d'un spectacle « La Birette » le 18 Juillet 2017 à 20 h, place de l'église

La première partie se déroulera dans un endroit « surprise », la deuxième partie sur la place de l'église. Rendez-vous sur la place de l'église. La buvette sera tenue par la chorale « Il était une voix ».

Personnel : prolongation du stage par un contrat saisonnier

Cédric MAHOUDEAU arrive au terme de son stage. Il est proposé de prolonger son stage par un contrat de 3 semaines afin de compenser les absences pour congés. L'ensemble du Conseil Municipal accepte cette proposition.

Souscription Fondation du Patrimoine : signature prévue mercredi 12 à 11 h, salle du Conseil.

Résago : une étude a été réalisée sur la fréquentation de ce service dans les communes. A Cheverny, 9 personnes l'utilisent régulièrement, ce qui représente 149 voyages.

Restauration scolaire de Cour-Cheverny :

La commune de Cour-Cheverny a voté l'augmentation du prix du repas en considérant les familles de Cheverny comme hors-communes ce qui n'était pas le cas depuis la fermeture de l'école de Cheverny. Ainsi, elles paieront 4,60 € au lieu de 3,60 €, soit 1 € de plus. Un courrier sera envoyé aux familles, ainsi qu'au Maire de Cour-Cheverny.

La cabine à livres



Le Conseil Municipal de Cheverny a mandaté le conseil des sages pour la transformation de l'ancienne cabine téléphonique, route du Bûcher, en une « cabine à livres ». Cornélia Degremont, artiste peintre de Cheverny en a assuré bénévolement la décoration. Il s'agit d'une bibliothèque partagée, vous pouvez y déposer ou retirer des livres à votre convenance.
Bonne lecture à tous....

Un référent social à votre écoute

Pour répondre au mieux aux conditions d'accès aux services sociaux, Agglopolys a décidé de mailler son territoire d'un référent élu par commune, M. CHADENAS Jean-Claude, référent CIAS pour Cheverny peut vous orienter dans vos démarches (prendre rendez-vous en mairie).

Agenda

Festival « Va Jouer Dehors »

Judi 24 août 2017 à 21 h concert de Mikrokosmos "La nuit dévoilée", suivi d'une observation astronomique, à partir de 22 h 30, proposée par l'observatoire de Fontaines-en-Sologne. Domaine de Montcy, route de Fougères. Pour tous renseignements, site du festival : www.festivalvajouerdehors.com

Vide grenier – Brocante

Le 27 août 2017

Organisé par l'ESCCC football. Au terrain de Football de Cour-Cheverny. Restauration sur place.
Tél : 02 54 79 93 30 ou 06 60 85 09 39

Inauguration du jeu de paume

Samedi 2 et dimanche 3 septembre

Portes ouvertes et festivités

www.agglopolys.fr

Forum des Associations

3 septembre de 9 h 30 à 17 h

Sur l'esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny. Organisé par l'ESCCC en présence des associations Chevernoises et Courchoises. Les inscriptions et adhésions pour 2017/2018 pourront être enregistrées sur place. L'animation sera assurée par la Lyre. Restauration sur place.

Tandem En Vue

16 septembre

Course à pied – Run & Bike

Départ salle des fêtes de Cour-Cheverny
16 h Run & Bike 15km ; 18 h La galopade pour tous (gratuit) ; 18 h 30 Course à pied 15 km. Renseignements 06 20 81 11 86

L'Insomnie - Randonnée VTT Nocturne.

Départ 20 h 30 salle des fêtes de Cour-Cheverny 43km & 23 km,
Barbecue & soupe à l'arrivée.
Renseignements 06 61 97 08 25

Fête des vendanges



Château de TROUSSAY

Le dimanche 17 septembre à 18h.

« LA DUCHESSE » représentation de la Compagnie Bodobodo. **Une Comédie Loufoque et Lucide.** Suivez les aventures d'Eugénie de la Galantière.
Tél. 02 54 44 29 07

Golf de CHEVERNY

Pour les jeunes entre 6 et 18 ans c'est l'heure de la rentrée.... Viens tester gratuitement l'école de golf les mercredis 20/27 septembre et les samedis 23/30 septembre 2017. Tél. 02 54 79 24 70

Conseil des sages

Le conseil des sages recrute. Il a mené plusieurs actions depuis 2014 : information et aide aux voyages avec Résago, permanences administratives, participations éco-citoyennes, mise en place de la boîte à livres.

Afin de renforcer l'équipe, un appel à candidature est lancé. Si vous êtes intéressé(e), merci de transmettre vos coordonnées à la mairie avant le 30 septembre.

Le Conseil des Sages propose de vous aider gratuitement, dans vos démarches administratives, rédaction de courrier, etc. Permanence les 2^{èmes} mercredis du mois de 15 h à 17 h à salle annexe de la mairie.

Etat civil

Mariages :

BILLAULT Maxime et GUIGNEBERT Marine 3 juin
CHARPENTIER Sebastien et LEGRIS Lydia 17 juin

Décès :

GUIGNEBERT André 11 juillet
HUET Jean 12 juillet

Prévention caniculaire

Les beaux jours sont enfin arrivés ; nous ne sommes pas encore dans un schéma caniculaire mais si tel était le cas dans les semaines à venir nous encourageons les personnes de plus de 60 ans ainsi que les personnes les plus fragilisées, si elles le souhaitent à se faire connaître rapidement en Mairie. Quelques principes de bases à appliquer : ne pas sortir en pleine chaleur, boire de l'eau, s'humidifier la peau soit avec de l'eau ou un brumisateur. En cas de malaise dû à la chaleur selon le degré de gravité prévenir son médecin, ou son pharmacien.

Maison géante (Relais Assistante Maternelle)

Le 23 septembre de 10h à 17h30.

Salle des fêtes de Cour-Cheverny

La maison telle que la voit un enfant de 2 ans.

Renseignement 06 82 83 20 93,

ram.cheverny@orange.fr

Club Des Seniors De Cheverny

LOTO : jeudi 14 septembre 2017 14h Salle des fêtes de Cheverny participation 5€.

DEJEUNER DANSANT :

Judi 5 octobre 2017 Salle des fêtes de Cour-Cheverny 30€

Inscriptions et règlement avant le 18 septembre 2017.

CONCOURS DE BELOTE :

Vendredi 6 octobre 2017 14h. Salle des fêtes de Cheverny 9€.

JEUX DIVERS : Tous les mercredis des mois d'août, septembre, octobre et novembre 2017 de 15 h à 18 h. Salle des fêtes de Cheverny. Ces activités sont suivies d'une collation gratuite.

Renseignements : JC CHADENAS (Président)
02 54 79 90 33

Inscriptions aux manifestations :
Micheline BOUCHÉ 02 54 44 29 05

Programme* de l'Echo du Caquetoire les 11, 12 et 13 août 2017

Vendredi 11 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux
Lieu : place de l'église et sous le Caquetoire.

14 h à 19 h : Atelier animation récup, point info sur le compostage et le tri sélectif par les animatrices de Val-éco.
Vous saurez tout sur le compostage et apprendrez en vous amusant à recycler. Lieu : place de l'église

14 h 30 : Inauguration du Festival

Inauguration à inventer : écriture sur mesure d'un événement musical et artistique pour des musiciens et artistes amateurs avec la Cie du Coin, le centre de loisirs de Contres et la ludomobile du CIAS.
Lieu : place de l'église. Durée : 50 mn.

16 h : Nez de Cochon de Cyrano, par Cie Jeux de Vilains
Spectacle tout public. Adaptation de l'œuvre de E. Rostand, pour deux comédiens et six marionnettes jouée dans un vieux camion de pompiers. Lieu : place de l'église. Durée : 45 mn.

17 h : 2 secondes

par la Cie du Petit Monsieur
Clown burlesque
Paul Durand a le malheur de déplier par inadvertance une tente « 2 secondes » et va avoir quelques difficultés à la replier.
Attention : zygomatiques sollicités !
Lieu : place de l'église. Durée : 30 mn.

18 h : Contes du jardin par la Cie Allo Maman Bobo
Contes, musiques et marionnettes, spectacle familial dès 4 ans.
Venez faire un petit tour dans notre jardin secret où nous vous attendons près du cabanon.
Comme les oiseaux nichant dans nos arbres, comme les abeilles butinant dans nos parterres et nos massifs, comme les papillons voletant de fleurs en fleurs, nous égrainerons dans vos oreilles des histoires, des légendes et des fantaisies bucoliques.
Lieu : place de la mairie. Durée : 45 mn.

20 h 30 : Jaouen et les Rouflakets par la Cie Les Copainches
Rock français festif. La mère de Jaouen n'est pas là du week-end, il a invité ses copains, les Rouflakets et ça va être la fête.
Un spectacle complet avec des chansons écrites au stylo, des rimes et un visuel extraordinaire ! Lieu : place de l'église. Durée : 1 h.

Samedi 12 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux
Lieu : place de l'église et sous le Caquetoire.

14 h à 19 h : Atelier animation récup, point info sur le compostage et le tri sélectif par les ambassadeurs du tri d'Agglopolys
Vous saurez tout sur le compostage et apprendrez en vous amusant à recycler. Lieu : place de l'église

15 h : La vente aux enchères par le théâtre group (1ère partie)
Maître Formol, légèrement déjanté, et ses assistants vendent aux enchères des objets, reliques, souvenirs,... avec une mise à prix très basse de l'ordre de 10 centimes.
On en profite pour en savoir plus sur ces merveilleuses choses qui ont appartenu, forcément, à des célébrités locales ou autre...
L'occasion pour chacun de surenchérir comme en vrai, et d'en ressentir le délicieux frisson... Lieu : place de l'église. Durée : 30 mn.

15 h 45 : Dechet circus par Fabrika Pulsion
Tri spectaculaire. Spectacle tout public à partir de 3 ans. Une journée « tri sélectif » avec deux personnages étonnants. Un jeu clownesque et poétique, des numéros là où on ne les attend pas...
Lieu : place de l'église. Durée : 50 mn.

16 h 45 : La vente aux enchères par le théâtre group (2ème partie)
Lieu : place de l'église. Durée : 1 h.

18 h : Don Quichotte par la Cie Heka. Cirque. De la chaleur de la sciure à la lumière de la piste. Dérivant de châteaux en chapiteaux Don Quichotte, Sancho et Dulcinée vous transportent dans une aventure inédite à la frontière du cirque, du théâtre et de la musique.
Lieu : chapiteau. Durée : 50 mn.

20 h 30 : Tourloubicane

par Musiczagg
Un voyage musical, poétique et enjoué au cœur de la Sologne et de ses paysages envoûtants. Entre chanson française et folk aux accents colorés, un spectacle festif et chaleureux comme une réminiscence de ces veillées d'antan autour du feu et dont vous ne pourrez repartir sans avoir tapé du pied, chanté et peut-être même dansé, qui sait ?!
Lieu : place de l'église. Durée : environ 2 à 3 h selon la demande.

Dimanche 13 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux
Lieu : place de l'église et sous le Caquetoire.

14 h à 19 h : Atelier « Biodiversité avec le CDPNE » (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement)

15 h 30 : Les MiZérables par le Krizo. Théâtre masqué pour tout public. Deux gars, une fille : elle, elle lit les misérables de Victor Hugo, eux ne sont que peu intéressés. Mais ensemble, le jeu va vite prendre le pas sur la lecture. C'est la rencontre explosive de la commedia dell'arte et du roman épique ! Lieu : place de l'église. Durée : 59 mn.

17 h : Tu viens par la Cie toi d'abord. Duo clownesque jonglé.
Il y a deux gars, un minutieux et un fougueux.
Leur truc à eux c'est la jongle. Ça vole et ça rebondit de tous les côtés
Lieu : place de l'église. Durée : 55 mn.

18 h : Chlibed par la Cie Dimitri Hatton. Burlesque. Un personnage burlesque aux prises avec un pied de micro récalcitrant, un numéro de cirque ponctué d'épreuves et la direction d'un orchestre symphonique. Vraiment drôle ! Lieu : place de l'église. Durée : 1 h.

19 h : Apéritif offert par les viticulteurs de Cheverny
Lieu : place de l'église.

20 h : Chorale Public par la Cie Label Z. Annabelle Froment, a choisi de délaissé vocalises et trémolos pour rap et rock avec sa nouvelle chorale : vous, les spectateurs ! Jusqu'au rire, jusqu'au délire, jusqu'au plaisir surtout ! Un pur moment de partage et de dérision.
Lieu : plaine du chapiteau. Durée : 50 mn.

21 h : La cuisinière par la Cie Tout en vrac
Une comédienne et une cuisinière à effets climatiques et pyrotechniques pour 30 mn d'une recette inédite ! Un spectacle burlesque où tout est vrai et faux.
Lieu : plaine du chapiteau. Durée : 30 mn.

21 h 30 : Dessert participatif
Apportez un gâteau d'anniversaire pour fêter la dixième édition du festival et partager le avec qui vous voulez !! N'oubliez pas les 10 bougies !

*En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu sous chapiteau.

L'ECHO DU CAQUETOIRE, Festival des arts de la rue de Cheverny

Adresse : Mairie de Cheverny, 41700 Cheverny
Tél mairie : 02 54 79 97 78 Mail : mairie.cheverny@orange.fr
Site internet : www.mairie-cheverny.com
ou www.echo-du-caquetoire.org

